



Voiture de courtoisie , de pret (garage)

Par **thehunter**, le **09/12/2013** à **19:20**

Bonjour à tous et à toutes,

j'ai emmené ma voiture au garage pour une réparation, le garage me prête un véhicule.

Je signe donc un papier disant que je prends ce véhicule et que l'assurance doit être transférée vers ce véhicule qui me prête.

Aucun papier concernant l'état global du véhicule qui a plusieurs rayures (..)

Je téléphone à mon assureur à 19h30 et il me dit que plus personne ne peut rien pour moi à cette heure-là , je demande conseil à ma famille qui me dit que le véhicule doit être obligatoirement assuré par le garage et que je le ferais le lendemain car j'ai pas le choix pour rentrer chez moi.

Le lendemain, je pars au travail de bonne heure en pensant que j'aurais le temps à 8h de rappeler mon assurance. Manque de bol, unautomobiliste grille le feu rouge, je pile et il me semble qu'il a légèrement frôlé mon par choc (une trace noir).

Il ne veut pas faire de constat mais on va chez son employeur pour faire le constat.

Je rappelle mon garage en lui expliquant, il me dit de tout arrêter car le véhicule n'est pas assuré car je n'ai pas fait le nécessaire c'est ma faute. je rappelle monsieur pour lui dire qu'on va régler le problème à l'amiable, il accepte.

4 semaines plus tard, le garage m'appel me disant que je leurs dois les frais de peinture de 200 euros car le monsieur ne veut plus payer.

je rappelle que je lui ai donné le constat la preuve de ma bonne fois que ce n'est pas de ma faute.

Je rappelle mon assureur pour lui expliquer et il m'indique que si je lui donne mon constat signé par les deux automobilistes (que le garage a gardé) et la carte grise de la voiture. Elle pourra se retourner contre l'assurance du Monsieur car je leur ai téléphoné juste après l'accident le jour même.

Ma question :

-Le garage est-il en droit de me réclamer les 200 euros sachant que je n'ai aucun tort et que c'est lui qui m'a dit de ne pas envoyer le constat dont il a la copie originale ?

-Quel risque je cours si je refuse de payer cette somme sachant qu'il aurait dû faire marcher son assurance selon moi ?

Merci pour votre lecture et votre aide si vous avez des articles de loi où je pourrais m'appuyer dessus.

Merci à tous et bonne fête de fin d'année même si c'est mal parti pour moi.

Bonsoir.